



# Réservation de composteur individuel

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Sud Aubrac Gévaudan, les Communautés de Communes du Gévaudan et d'Aubrac Lot Causses Tarn et le Conseil départemental de la Lozère financent une majeure partie de l'achat de votre composteur.

Pour bénéficier de l'offre, nous vous remercions de compléter le formulaire de réservation ci-dessous. L'offre est réservée aux habitants des Communautés de Communes du Gévaudan et d'Aubrac Lot Causses Tarn, à raison **d'un composteur par foyer** dans la limite des stocks disponibles.

## Communes concernées :

- **CC Gévaudan** : Antrenas, Bourgs sur Colagne, Le Buisson, Gabrias, Grèzes, Marvejols, Montrodat, Palhers, Recoules de Fumas, Saint Bonnet de Chirac, Saint Laurent de Muret, Saint Léger de Peyre.
- **CC Aubrac Lot Causses Tarn** : Banassac-Canilhac, La Canourgue, Chanac, Cultures, Esclanèdes, Les Hermaux, Laval du Tarn, Masegros Causses Gorges, Saint Germain du Teil, Saint Pierre de Nogaret, Saint Saturnin, Les Salces, Les Salelles, La Tieule, Trélans.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal /  
Commune : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

### Formulaire et charte d'engagement à renvoyer à :

Communauté de Communes du  
Gévaudan

animateurplpd@cc-gevaudan.fr

4 rue des Chazelles  
48100 MARVEJOLS

Contact : 04 66 32 38 41

## **Souhaite :**

- bénéficier d'un composteur de 400 L au prix de **20€** (fourni avec 1 bio-seau + 1 guide du compostage)

## **venir retirer le matériel à**

- la déchèterie de Trémolet<sup>1</sup>                       La déchèterie de Chanac/Esclanèdes<sup>2</sup>  
 La déchèterie de St Germain du Teil<sup>3</sup>                       La Communauté de Communes du Gévaudan<sup>4</sup>  
(située à Marvejols)

## **INFORMATION PAIEMENT**

<sup>1</sup> [paiement se fera auprès du trésor public dès lors que vous recevrez l'avis des sommes à payer]

<sup>2</sup>. Idem

<sup>3</sup>. Idem

<sup>4</sup> [paiement exclusivement par chèque lors du retrait du composteur à l'ordre du Trésor Public].

**NOUS VOUS INFORMERONS PROCHAINEMENT DES MODALITES DE RETRAIT**